

ENSEMBLE FAISONS VIVRE LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS

Aujourd'hui, c'est malheureusement **plus d'un français sur deux qui ne part pas en vacances**. Les problèmes de pouvoir d'achat, les attaques et les remises en cause patronales et gouvernementales des droits et acquis sociaux des salariés et des dotations octroyées aux comités d'entreprises en sont les principales causes.

Le droit aux vacances de qualité pour tous est un des axes revendicatifs majeurs de la CGT comme l'a confirmé le CCN de la CGT et qui est paru dans ses publications (repères revendicatifs : fiche n° 26).

Dans son activité permanente, l'ANCAV-TT, outil confédéral de la CGT sur ces questions, ne cesse de travailler à développer des liens de solidarités entre les comités d'entreprises et le tourisme social. Sa démarche s'inscrit également dans le cadre de la déclaration commune de l'UNAT et de toutes les organisations syndicales confédérées sur ce sujet.

Partir en vacances par l'intermédiaire de nos comités d'entreprises c'est découvrir la France, mais aussi de nouveaux pays. C'est accéder à la culture, aux sports, à la découverte de nouvelles régions et de pays, s'immerger dans la richesse de la culture locale, rencontrer la population, permettre aux enfants d'être accueilli dans le cadre d'un vrai projet pédagogique : **c'est participer à des vacances qui ont du sens et du contenu créateur de liens et de cohésion sociale entre-tous**.

C'est donc bien cette conception d'un tourisme différent et émancipateur que défend la CGT et qu'incarne TOURISTRA VACANCES dans le cadre d'une convention de partenariat ⁽¹⁾ récemment renouvelée et qui réactualise nos engagements réciproques à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui, avec l'ANCAV-TT.

De nombreux comités d'entreprises proposent avec succès à leurs ressortissants des voyages et séjours à l'étranger et cette possibilité d'aider les travailleurs à découvrir de nouveaux horizons est une excellente chose.

Aujourd'hui, le secteur du marché des vacances à l'étranger par le biais des CE est devenu une cible importante de développement pour un grand nombre d'entreprises à finalité marchande et financière, comme par exemple celles de la grande distribution et des tour-operators. La bataille des prix fait des ravages au détriment le plus souvent du contenu avec le profit comme objectif déterminant.

Pour nous les vacances à l'étranger, doivent tout autant apporter une valeur ajoutée, du sens et du contenu à des vacances enrichissantes au bénéfice des salariés.

Dans le cadre du tourisme social, TOURISTRA VACANCES au travers de sa marque « Club 3000 » répond à ces objectifs.

Le droit aux vacances pour tous doit être dans notre feuille de route revendicative permanente, aussi la CGT et l'ANCAV-TT invitent les élus et mandatés à prendre connaissance de la convention de partenariat passée entre l'ANCAV-TT et TOURISTRA VACANCES pour la faire vivre pleinement.

Alain Guinot
Secrétaire de la Cgt

Gilles Pinato
Président de l'ANCAV-TT

Montreuil le 21 juillet 2008

⁽¹⁾ Téléchargement sur le site de l'AncavTT : www.ancavtt.asso.fr